

**SEANCE DU 27 JANVIER 2011
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

De conseillers en exercice : 28

De présents : 16

De votants : 26

L'an deux mille onze, le 27 janvier, à 20h30, le Conseil Municipal de SAINT BONNET DE MURE, étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN, Maire.

Présents : MM J.P.JOURDAIN F.DENISSIEUX G.EVANGELISTA M.GELIN J.P.DEMEREAU P.JOMAIN P.MAES O.SUSINI J.C.ROUX C.BEAUFILS et MMES G.CHOLLIER C.BRUYAS-HERNANDEZ N.FAILLET F.ARTOLLE L.BOULAIRE L.DA CRUZ

Absents : MM P.VERNAZOBRES J.L.LAFONT P.FIORINI F.PETRICIG P.BORDEL MMES C.MARCHAL J.ROZÉ S.KOROL M.DUC S.CELANI V.PUPIER C.JOVET

Pouvoirs :

M P.VERNAZOBRES donne pouvoir à Mme Nathalie FAILLET

M J.L.LAFONT donne pouvoir à M .P.JOURDAIN

M P.FIORINI donne pouvoir à M G.EVANGELISTA

M P.BORDEL donne pouvoir à M F.DENISSIEUX

Mme C.MARCHAL donne pouvoir à Mme G.CHOLLIER

Mme J.ROZÉ donne pouvoir à Mme C.BRUYAS-HERNANDEZ

Mme S.KOROL donne pouvoir à Mme L.DA CRUZ

Mme M.DUC donne pouvoir à Mme L.BOULAIRE

Mme V.PUPIER donne pouvoir à Mme F.ARTOLLE

Mme C.JOVET donne pouvoir à M M.GELIN

Mme Gisèle CHOLLIER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN, Maire, certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 1^{er} février 2011, que la convocation du Conseil avait été faite le 21 janvier 2011.

N° 01.01.11 : Débat d'orientations budgétaires 2011

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2011 sont :

- La construction d'un nouveau restaurant pour le groupe scolaire Chat Perché
- L'achat de terrains pour réserve foncière
- Des travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments communaux
- Des travaux sur le réseau d'eaux pluviales et l'étude d'un nouveau bassin de rétention
- Extension du réseau d'assainissement à Dormon
- Renforcement du réseau d'eau potable

LE CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE DE CES ORIENTATIONS.

N° 02.01.11 : Subvention à l'association sur un air d'Italie

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1400.00 € euros au titre de l'exercice 2011.

N° 03.01.11 : Rapport d'activités du SYDER année 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SYDER POUR L'ANNÉE 2009

N° 04.01.11 - Dénomination de voie - Impasse du Verger

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la dénomination impasse du Verger au sein du lotissement « Le Clos du Verger ».

N° 05.01.11 - Modification du tableau des effectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la modification du tableau des effectifs.

QUESTIONS DIVERSES :
